



Strasbourg, le 23 février 2005

Diffusion restreinte
CDL-EL(2004)014rév2
Or. fr.

Etude nº 301/2004

# COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

# FORMULAIRES D'OBSERVATION DES ELECTIONS GUIDE POUR L'EVALUATION DES ELECTIONS<sup>1</sup>

par

M. Claude CASAGRANDE (expert, France)

sur la base des commentaires de

M. Bernard OWEN (expert, France)

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ces questionnaires ont été préparés en vue de l'observation de scrutins s'effectuant par un mode traditionnel, c'est-à-dire sans l'utilisation de machines à voter.

#### NOTE EXPLICATIVE

#### Introduction

- 1. Pour répondre à la demande de simplification des questionnaires contenus dans le Guide pour l'évaluation des élections de la Commission de Venise (CDL-AD(2003)010), une version simplifiée est proposée ci-joint visant à répondre aux remarques des utilisateurs.
- 2. Le lecteur trouvera en outre quelques éléments de réflexion et/ou les justifications des modifications opérées par rapport aux précédents modèles de questionnaires.

#### Généralités

- 3. La variété des questionnaires répond à une différence d'objectifs entre les organisations qui observent les élections. Ainsi, par exemple l'observation des élections faites par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (BIDDH de l'OSCE) se situe dans le cadre d'une procédure de suivi très détaillée du processus électoral (avec des observateurs positionnés plusieurs semaines avant le scrutin). Elle diffère donc de l'observation par l'Assemblée Parlementaire (l'AP) et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLRE) du Conseil de l'Europe. L'utilisation d'un questionnaire unique pose donc *a priori* la question de la nature de la mission confiée à (ou que s'assigne) l'Organisation. Par contre, l'utilisation d'un questionnaire similaire au sein des différentes instances du Conseil de l'Europe semble possible, l'esprit général et les méthodes d'observations étant très proches.
- 4. Ces questionnaires répondent à la possibilité d'un traitement informatique des questionnaires remplis. Pour cela, il convient de limiter les questions ouvertes et de se limiter aux items reprenant les problèmes les plus fréquemment rencontrés.
- 5. Les questionnaires peuvent faire l'objet d'une adaptation spécifique à tel ou tel scrutin ou à la loi électorale de tel ou tel pays. Là encore, nous avons retenu les situations les plus fréquemment rencontrées dans les pays habituellement observés dans le Conseil de l'Europe. Par ailleurs, ils sont adaptés aux élections locales et nationales. C'est ainsi que le deuxième questionnaire (annexe II) invite à indiquer avant le scrutin et avant la remise des questionnaires aux équipes d'observation les formations politiques ou candidats en lice, qui permettront ensuite aux observateurs d'indiquer l'appartenance à ces formations politiques des membres de chaque bureau de vote et d'observateurs présents et le nombre de ceux-ci pour chaque formation politique ou candidat. Les secrétariats en charge de l'organisation des missions d'observation électorale sont invités à adapter les questionnaires d'observation avant leur distribution aux observateurs.

#### **Questionnaires**

- 6. Trois questionnaires sont soumis aux observateurs : ouverture du scrutin, journée, clôture. Cela ne représente pas, d'expérience, une difficulté. Par contre, le secrétariat de la délégation d'observateurs devra reproduire ces documents en nombre suffisant, surtout le questionnaire concernant le déroulement du scrutin, annexe II, puisque les équipes d'observateurs visitent plusieurs bureaux de vote après l'ouverture du scrutin et avant la fin de celui-ci.
- 7. La mise en page et la lisibilité des documents sont des facteurs de confort importants pour les observateurs, compte tenu des conditions souvent difficiles des observations électorales. Ainsi, le questionnaire d'observation des bureaux (déroulement du scrutin) a été réduit à **une feuille**, de manière à le rendre plus simple :
- au recto : les questions fermées ;
- au verso : des emplacements pour noter, si besoin est, les remarques complémentaires des observateurs.
- 8. Les observateurs n'ont donc pas, dans le bureau, à retourner le questionnaire. La manipulation est plus aisée. Ils sont invités à remplir le verso après la sortie du bureau de vote, sauf éventuellement la partie du deuxième questionnaire (annexe II) qui concerne les affiliations politiques des membres et observateurs.
- 9. Les items retenus reprennent ceux généralement existant dans les questionnaires des autres organisations.
- 10. Pour éviter d'entrer trop dans le détail, tout en répondant à des situations et des législations diverses, il est souvent fait référence à « la conformité à la loi ou au code électoral », ce qui, naturellement, suppose des observateurs qu'ils aient une connaissance minimale de la législation en vigueur dans le pays où se déroule l'observation. Il est donc conseillé aux secrétariats préparant les missions d'observation d'envoyer à l'avance aux observateurs la loi électorale adéquate.
- 11. Les observateurs trouveront par ailleurs l'appréciation d'ensemble en 4 points (*très bien, bien, mauvais, très mauvais*) qui est un élément de synthèse facilement et rapidement exploitable par le Chef de délégation et le secrétariat, en charge de la mission d'observation. Il a été volontairement retiré la notion médiane, ou autrement dit l'appréciation *moyen*, trop souvent choisie par les observateurs, et les déchargeant d'un positionnement plus franc sur la question posée.
- 12. Au verso du questionnaire de clôture, a été laissé la possibilité de noter les résultats, cela étant cependant facultatif. Il appartient à chaque délégation de prendre position sur l'utilité ou non de remplir cette page. Ceci ne vient pas alourdir l'ensemble.
- 13. Pour les secrétariats qui prépareront les futures observations électorales, il est important d'insister sur la nécessité de respecter la mise en page des différents questionnaires, qui leur permet de tenir chacun sur une feuille, dont le recto comprend l'ensemble des items obligatoires, et dont le verso est destiné aux notes ou éléments complémentaires, facultatifs.

## ANNEXE I

Questionnaire de visite avant l'ouverture des bureaux de vote					
Noms des Observateurs :		Nun	néro de l'équipe :	II	
Bureau de vote : Ville : Nom du bureau district : Numéro du			néro du bureau :	II	
Heure d'arrivée au bureau : Heure de départ du bureau :					
Nombre d'inscrits : sur la liste électorale : II sur la liste additionnelle éventuelle : II					
(provient de l'entête de l'annexe II,	)				
La commission électorale du bureau	<b>u</b> ou	□ NON			
La composition de cette commission	n est-elle conforme à la loi / au code él	ectoral?	<b>u</b> ou	□ NON	
Les délégués des partis / des candida	ats et les observateurs sont-ils présents	;?	<b>u</b> ou	□ NON	
Y a-t-il des personnes non autorisée	s présentes dans le bureau de vote ?		<b>u</b> ou	□ NON	
Si oui, lesquelles ?					
Le matériel de vote (bulletins, li	stes électorales,) est-il arrivé ?		<b>u</b> ou	□ NON	
Est-il en quantité appropriée et conforme aux dispositions de la loi ?				□ NON	
Déroulement des opérations f	<u>ormelles</u>				
Vérification de l'urne : le président fait-il vérifier par les membres de la commission électorale qu'elle est vide avant				□ NON	
d'être scellée ?	d'être scellée ?				
L'urne est-elle scellée ou fermée co	<b>u</b> ou	□ NON			
Les membres de la commission ont-ils bien déposés le formulaire avec la signature des membres du bureau ? .				□ NON	
Liste électorale					
La liste électorale pose-t-elle problème de conformité à la loi ?				□ NON	
Anomalies constatées :					
Les membres de la commission électorale connaissent-ils leurs tâches ?					
Les opérations prescrites par la Loi électorale sont elles réalisées correctement ?				□ NON	
Remarques éventuelles :					
Ouverture	_	_			
L'ouverture du scrutin s'est-il fait à l'heure prévue par la loi ?				□ NON	
Le bureau de vote est il prêt à l'heure prévue avant l'ouverture du serutin ?					
Si non, mour du retard .					
Appréciation d'ensemble (Une seule réponse)					
TRES BIEN	BIEN	MAUVAISE	TRES M	AUVAISE	
Autres remarques des observateurs					

Signature des observateurs :

#### **ANNEXE II**

□ NON

□ NON

□ NON

#### Questionnaire à remplir pour chaque bureau de vote Partie à remplir <u>dans</u> le bureau de vote Numéro de l'équipe : I\_\_\_\_ Noms des Observateurs : Nom du bureau Bureau de vote : Ville Numéro du bureau : I I Heure d'arrivée au bureau : Heure de départ du bureau : Nombre d'inscrits : sur la liste électorale : sur la liste additionnelle éventuelle : (déplacée en entête de l'annexe I) Nombre de votants à l'heure d'arrivée : $\square$ NON L'accès au bureau est-il aisé (pour les handicapés par exemple) ? □ NON Les personnes présentes dans le bureau de vote $\square$ NON Sont-ils accrédités ? ...... DUI □ NON Sont-ils représentatifs de la diversité des candidats ou des listes ? (voir page suivante pour la liste des affiliations OUI □ NON politiques) ..... Présence de la police à l'intérieur du bureau ..... 🗆 оиі **NON** (> si oui, préciser au verso les faits constatés) Si oui, lesquelles ? ...... DUI Présence de propagande (affiches, personnes faisant de la propagande) : - dans le bureau de vote ....... OUI NON - à l'extérieur et à proximité du bureau ....... OUI NON Au profit de quel parti ou candidat ? Le déroulement des opérations (> utiliser le verso pour les remarques complémentaires ou les précisions éventuelles) (Question optionnelle selon la législation en vigueur dans le pays) □ oui □ NON Le contrôle du marquage des doigts est-il effectivement réalisé à l'entrée du bureau de vote ? ..... Le contrôle de l'identité des électeurs est-il effectif? La distribution des bulletins de vote est-elle correcte ? $\square$ NON L'urne est-elle scellée correctement ? □ NON Les isoloirs sont-ils visibles par les $\square$ OUI $\square$ NON Même question pour l'urne ...... $\square$ OUI

\_\_\_\_\_\_ DIII

Les opérations se déroulent-elles dans l'ordre et le calme ?

La procédure respecte-t-elle le secret du vote ?

Appréciation d'ensemble du bureau de vote après la visite (entourer votre choix)

Vote des personnes malades ou à mobilité réduite (Urne mobile)

Autres procédures éventuelles pour les personnes malades

membres de la commission ? .....

L'urne mobile est-elle bien scellée ? .....

TRES BIEN	BIEN	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
-----------	------	----------	---------------

Signature des observateurs :

Partie à remplir <u>après la sortie</u> du bureau de vote

<u>1 – Affiliations į</u>	<u>politiques</u>	des mem	bres du	bureau	de vote

(Avant l'élection, noter dans cette partie du questionnaire les noms des formations politiques en lice)

Délégués de partis ou de candidats	Observateurs locaux ou internationaux			
•				
2 - Remarques complémentaires des observateurs Évènements, problèmes méritant d'être relevés (désordres, intimidations dans et aux alentours du bureau de vote, autres activités dans le bureau, niveau de représentation des femmes parmi les candidats, parmi les membres du bureau de vote, accès des personnes à mobilité réduite)				
3 - Faits rapportés aux observateurs (avec si possible mention de l'identité de celui qui a relaté les fait	(s)			
4 - Recommandations éventuelles à formuler dans le rapport d'observation				

## ANNEXE III

Questionnaire d'observation du dépouillement					
Nome des observatours :			Numáro do 1	láquina : I	T
Noms des observateurs : Numéro de  Bureau de vote : Ville : Nom du bureau district : Numéro du					
Bureau de vote : Ville : Nom du bureau district : Numéro du bureau : I I  Heure d'arrivée au bureau : Heure de départ du bureau :					
La clôture du scrutin s'est-il fait à l'heure prévue par					□ NON
La clôture du scrutin est elle prononcée à l'heure correcte ?					_
Si non, pourquoi?					□ NON
(Reformulation en français seulement) Des électeurs q		•		□ oui	□ NON
Des électeurs étaient ils présents qui n'ont pu voter ?					
Les personnes présentes				•	
La commission électorale du bureau de vote obtient-elle	un quorum à la cl	ôture du scrutin ?		. 🗆 oui	□ NON
Les délégués des partis/candidats et les observateurs sont				□ oui	□ NON
Sont-ils installés de manière à voir le déroulement des op		_			
Le public (les électeurs) sont-ils admis ?					
Opérations de dépouillement			•••	· <b>—</b> 00.	<b>—</b> 11011
Les membres du bureau connaissent-ils bien les procédures ?				. П ош	□ NON
Les bulletins inutilisés sont-ils invalidés avant le dépouil					
Les sceaux des urnes sont-ils intacts avant leur ouverture ?  Le dépouillement est-il effectué de manière sereine et calme ?					
Les procédures prévues par la loi électorale sont-elles <b>respectées</b> en conformité avec la loi ?					
Bulletins nuls	,pecces	71 III CO W 22 - 1		. 🗖 Оог	L NON
	mité avec la loi é	lectorale?		. 🗆 வா	□ NON
La décision d'annuler un bulletin est-elle prise en conformité avec la loi électorale ?					
Le nombre des bulletins nuls vous semble					
				NON	
Les bulletins nuls sont-ils conservés ?					LI NON
Proclamation des résultats  La proclamation des résultats du bureau est-elle effectuée selon la loi électorale ?					
Les résultats sont-ils affichés à la porte du bureau de vote selon la loi électorale ?					
				□ NON	
Fonctionnement de la commission électorale centralisant les résultats  Acheminement des documents : la sécurité fut-elle assurée et a-t-elle été réalisée conformément à la loi électorale ? UNON					
La présence d'observateurs et de représentants des partis est-elle admise ?					
					□ NON
Constatez-vous une distorsion des résultats entre le bureau de vote et la commission électorale supérieure ?				□ NON	
Appréciation d'ensemble de la qualité du dépouillement dans le bureau de vote					
TRES BON BON MAUVAIS TRES MAUVA			UVAIS		
Autres remarques éventuelles des observateurs					

Au verso : recueil (facultatif) des résultats du bureau de vote

Signature des observateurs :

Résultats du bureau de vote (Facultatif)				
Bureau de vote : Ville	Nom du burea	u	Numéro du bureau : II	
Nombre d'inscrits dans le bureau :	I	I		
Inscrits sur la liste complémentaire éventuelle :	<u>I</u>	I		
Votants : II	Bulletins nuls	: II	Suffrages exprimés : II	
Résultats par liste ou par candidat :			Remarques des observateurs	
		II		
		I I		
		II		
		II		
		II		